

le 25 juin 2025

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 24 JUIN 2025

Présents : *Philippe Meyer (vice-président) Max Lohner, Pierre Hofmann, Martin Trippel, Christophe Paquier (tous comité), Jean-Bernard Lemoine (vérificateur des comptes), Jean-Phillippe Trabichet, Franck Burri*

Excusés : *Michel Ducret (Président), Philippus De Koning, Cédric Noir, Olivier Norer*

Le Vice-président ouvre l'AG à 19h00. Un tour de table de présentation est proposé et fait.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de 2024

Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du président et des responsables des groupes de travail ou délégués

En absence du rapport du président, le Vice-président fait un résumé de nos activités.

Ensuite, l'ordre du jour est modifié, car le vérificateur des comptes devait partir à 19h30. Mais pour la compréhension, ce PV tient compte de l'ordre du jour établi.

Pierre Hofmann, responsable de notre site Web, informe que 22 articles y ont été publiés. Il est également notre délégué à la Citrap Vaud, l'AEDTF, RDSL et indirectement au Forum d'Agglomération du Grand Genève, qui traite actuellement du projet d'agglomération no. 5.

Martin Trippel, secrétaire est aussi notre délégué à la CITRAP Suisse. Il fait un résumé des activités du comité central, la problématique des étapes ferroviaires 2025 et 2035, la réorganisation du secrétariat et du travail du comité central, et des circonstances de l'augmentation des cotisations pour les membres des sections.

3. Rapport du secrétaire

Martin Trippel fait un résumé de nos activités décidés lors des dix réunions en 2024, en particulier notre analyse du Projet d'Action des Transports Collectifs 2024 – 2028, dans le cadre de la votation sur la passerelle piétons du Mont-Blanc, avec notre opposition pour proposer un élargissement du pont côté aval pour les TC, le maintien des trolleybus sur deux axes et l'aménagement de Rive.

3a. Rapport du secrétaire adjoint

Au 1^{er} janvier 2024 la communauté comptait 26 membres. Nous avons pu enregistrer deux nouveaux membres. Malheureusement l'un deux, soit Monsieur Jean Benoit-Gonin, est décédé en octobre dernier.

Hélas, nous avons dû procéder à l'exclusion de deux membres pour non-paiement de la cotisation.

Ainsi, au 31 décembre 2024, la CITraP-Genève comptait encore 25 membres. L'avenir se présente toutefois un petit peu meilleur, car nous avons reçu récemment six inscriptions par le biais du formulaire de contact sur notre site Internet.

4. Rapport du trésorier

L'année 2024 s'est terminée avec une perte de CHF 60,25 pour des dépenses de fonctionnement de CHF 1'223,95. Le capital de l'association est de CHF 15'193,16. Un membre constate une erreur de calcul de 20 centimes dans le bilan. Nos comptes sont tout de même approuvés sous réserve que le trésorier ajuste le bilan avec l'approbation du vérificateur des comptes (*Info post-a.g. : la différence est due à une erreur d'addition dans la rubrique « frais d'envoi ». Ceux-ci s'élèvent à CHF 46.80 au lieu de 46.60*)

5. Rapport du vérificateur des comptes

Jean-Bernard Lemoine a procédé aux vérifications d'usage et atteste que les comptes sont corrects et conformes.

6. Approbation des comptes et de la gestion du comité

Tout est approuvé à l'unanimité.

7. Election du comité

Le comité et le président sont reconduits à l'unanimité. M. Philippus De Koenig, nouveau membre ayant travaillé dans les transports publics, souhaite rejoindre le comité. Comme il est absent à cette assemblée, il lui sera demandé de faire une demande écrite pour rejoindre le comité, afin qu'il puisse officiellement en faire partie.

8. Election du vérificateur des comptes

Jean-Bernard Lemoine est reconduit.

9. Fixation de la cotisation

La cotisation reste inchangée, soit CHF 35,- pour les membres ordinaires et CHF 25,- pour les jeunes jusqu'à 25 ans et membres en âge AVS.

10. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans le délai requis.

11. Divers

Jean-Bernard Lemoine souhaite que la CITraP Genève soutienne le projet de liaison Alp-Azur sur l'axe Genève – Nice. Le comité lui demande de nous documenter ce projet afin que nous puissions établir une position de soutien.

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est close à 20h.

Partie récréative après l'AG :

Le nouveau directeur général des TPG, M. Lionel Brasier, acceptait notre invitation pour une présentation et questions-réponses au sujet des TPG.

Il informe de la structure TPG – OCT – DSM, les compétences et prises de décisions de chaque entité, et confirme avoir une très bonne collaboration avec l'OCT et le DSM. L'OCT doit faire des arbitrages TIM – TC – MA en tenant compte de l'espace routier restreint. Il insiste sur le fait qu'une meilleure fluidité des TPG doit être aménagé aux carrefours, car chaque km de vitesse commerciale supplémentaire permet une diminution du coût d'exploitation. Il y a actuellement trop d'arrêts aux feux pour les véhicules des TPG. L'axe des Rues Basses est saturé. Il faudra une ligne de

tram supplémentaire. Les chantiers routiers et ferroviaires vont se multiplier ces prochaines années, il faudra faire des choix drastiques qui laisser passer. Les TPG souffrent du fait que l'OCT édicte de nouvelles normes alignées sur l'Union Européenne tous les trois mois. Il est nécessaire de faire du lobbying auprès des communes, car les élus connaissent mal les TPG et tout ce qui conditionne une bonne desserte.

Philippe Meyer intervient pour dire qu'au Grand Conseil il y a peu de soutien aux TPG, alors que des groupes d'intérêts soutiennent bien le TIM et la MA, et que la CI-TraP est là si besoin pour apporter un soutien aux TPG en tant qu'interlocuteur libre de contraintes.

Michel Ducret, qui nous a rejoint pour l'échange avec M. Brasier, déplore que la CI-TraP n'est pas assez écoutée, en particulier à l'OCT, et relate les incohérences empêchant la construction du tram de St-Genis, le cas de Rive, les arrêts autour de Cornavin et la suppression des trolleybus au profit des e-bus.

Martin Trippel intervient pour parler de notre analyse sur Mobilité 2030 en relation avec le souhait d'une diminution de 40 % du TIM à Genève, du manque de capacité de transport dans les TPG pour inciter à un transfert modal suffisant et des solutions y relatives. Il remet une copie de l'analyse à M. Brasier.

Le secrétaire : Martin Trippel